



**Assemblée générale de la ligue – VALENCE / SOYONS – 13/09/2014**

## **COMMISSION ADMINISTRATIVE**

### **Préambule :**

Le dernier rapport de commission présenté remonte à l'AG 2010. Les travaux de mise à jour des Statuts et du RI de la LRAB avaient été suspendus quand la FFB avait annoncé une refonte de tous les textes officiels de la FFB et des textes types de ses organes décentralisés, ainsi que des statuts types des clubs affiliés.

Ce document est une note d'information plus qu'un rapport dans la mesure où il n'y a pas eu de travaux réalisés par la commission LRAB, si ce n'est de suivre l'évolution des travaux de la commission FFB.

La refonte des textes fédéraux s'est étalée de octobre 2013 à juin 2014.

### **Nouveaux textes :**

#### **Statuts et règlement intérieur de la Fédération**

Les nouveaux statuts et règlement de la FFB ont été adoptés lors de l'AG du 15/06/2014 à Lorient.

#### **Statuts et règlements types. Généralités**

La commission administrative de la FFB a révisé ces documents types pour les organes décentralisés, les clubs affiliés et créé une note pour une section billard d'un club omnisports.

Tous les statuts et règlements types ont été adoptés par le Comité Directeur de la FFB et sont téléchargeables sur le site de la FFB ([ffbillard.com](http://ffbillard.com)) et le sont également sur le site LRAB.

Dans ces textes types, il y a des dispositions obligatoires surlignées en jaune, des parties à compléter surlignées en vert, et des dispositions facultatives non surlignées laissées à l'initiative des rédacteurs.

#### **Statuts et règlement intérieur de la Ligue**

La commission administrative LRAB va donc reprendre ceux de la LRAB (à partir de ces statuts et règlement types) et après validation par le Comité Directeur, proposer leurs adoptions lors d'une AG extraordinaire au cours de la saison 2014/2015, ou lors de l'AG 2015.

#### **Statuts et règlement intérieur des Comités Départementaux**

Les Comités devront mettre à jour leurs statuts et règlement intérieur, conformément aux statuts et règlement types, les soumettre à la LRAB et les faire adopter au cours de la saison 2014/2015.

#### **Statuts des clubs, et règlement intérieur pour la section billard d'un club omnisports**

Les clubs devront également mettre à jour leurs statuts par rapport aux statuts types et les faire adopter si possible au cours de la saison 2014/2015. Il n'est pas été proposé de règlement intérieur type étant donné la grande diversité de structures.

Pour une section billard d'un club omnisports, il faudra reprendre le règlement intérieur de la section en prenant en compte la note fédérale spécifique.

La commission administrative LRAB pourra apporter son aide aux clubs qui la solliciteront.

La saison 2014-2015 sera donc chargée au plan administratif.

## **Après les informations, venons-en aux rappels et aux recommandations**

### **Renseignements Clubs**

Tout au long de la saison, il a été rappelé aux clubs qu'il était impératif d'utiliser l'espace Clubs/licenciés (via le site FFB) pour une mise à jour (chaque fois que nécessaire) de tous les renseignements devant figurer sur leur fiche (adresse et téléphone des clubs, noms et coordonnées des dirigeants aux postes mentionnés....).

En particulier, il faudra le faire au moment de la ré-affiliation de votre Club en septembre 2014.

Seul un Club peut faire ses propres mises à jour, comme seul le club peut saisir une licence pour un adhérent, en se connectant avec son identifiant et son mot de passe.

Les coordonnées de vos clubs qui sont consultables sur le site FFB sont celles que vous faites figurer sur la fiche que vous renseignez. La ligue ne peut pas le faire à votre place.

Vous trouverez un lien pour accéder directement à l'Espace Clubs et licencié(e)s depuis la page d'accueil du site LRAB (article Affiliation Club et prise de licences).

### **Utilisation de la messagerie électronique**

On constate à l'usage plusieurs mauvaises habitudes qui ont été prises par certains utilisateurs :

- la réponse à un mail pour un sujet différent sans corriger l'objet du message. Il est ensuite difficile voire impossible de retrouver le contenu de la « mauvaise » réponse.
- l'absence d'accusé de réception à défaut d'une véritable réponse.
- la réutilisation de liste de destinataires sans aucune vérification.

Pour mémoire du paragraphe Renseignements Clubs, les clubs qui changent d'adresse mail ou de numéro de téléphone doivent

- faire les modifications correspondantes via l'espace Clubs et Licencié(e)s
- prévenir le Secrétariat de la Ligue pour modification des documents LRAB (liste clubs)
- faire connaître le changement (par mail) à leurs correspondants habituels

### **Documents téléchargeables sur le site LRAB**

Vous trouverez la plupart des documents cités dans cette note de la commission administrative LRAB en allant sur le site LRAB, en page d'accueil, en cliquant sur la rubrique Téléchargements du menu vertical à gauche de l'écran, Informations Générales.

**Merci pour votre attention, et pour la prise en compte effective des informations communiquées.**

### **Pour la Commission Administrative LRAB**

*Jean-Claude HOGG et Michel FLEURY*